



CONSEILLER PREVENTION H/F

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 330 millions d'euros de budget) recrute pour sa Direction des Ressources Humaines, Mission Sécurité Santé Vie au Travail, un/e Conseiller/e prévention à temps complet.

Pour les agents internes au Conseil Départemental du Jura : les candidatures sont à adresser à la Direction des Ressources Humaines, sous couvert, ET

Pour les agents hors Conseil Départemental du Jura : les candidatures accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique sont à adresser à :

**Monsieur le Président du Département du Jura
Direction des Ressources Humaines
17, Rue Rouget de Lisle – 39039 Lons-le-Saunier cedex
ou à l'adresse mail suivante : recrutement@jura.fr**

**Date limite d'envoi des candidatures : 30/09/2020
Résidence administrative : Lons-Le-Saunier**

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique de la chef de Mission Sécurité Santé Vie au Travail, il/elle est chargé/e d'assister et de conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels.

◆ ACTIVITES

Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail :

- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail
- Élaborer des dispositifs de prévention et à ce titre intervenir sur les thématiques de maintien dans l'emploi, d'aménagement des locaux, d'achats d'équipements, d'organisation du travail et de qualité de vie au travail

Conseiller et assister l'autorité territoriale, le CHSCT, les services et les agents :

- Conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition des actions de prévention
- Participer au CHSCT, à l'élaboration de son ordre du jour et animer les commissions du CHSCT

Analyser les accidents de service, les accidents de travail et les maladies professionnelles :

- Réaliser les enquêtes après accidents et incidents en lien avec le CHSCT
- Analyser les données sur les accidents et maladies professionnelles et proposer des pistes d'action

Mettre en place et suivre la démarche d'évaluation des risques professionnels :

- Définir et proposer la méthode et l'outil d'évaluation des risques
- Contribuer à la rédaction et à l'actualisation du document unique

- Proposer un plan d'action en lien avec le document unique
- Analyser les situations de travail

Assurer la coordination technique des missions des correspondants sécurité prévention :

- Coordonner le réseau des correspondants sécurité prévention et leurs actions
- Animer des réunions de travail
- Favoriser les échanges et le partage d'expérience entre les correspondants sécurité prévention
- Mettre en place des outils collaboratifs (outils communs, plate-forme d'échanges, etc.)
- Mettre en place des indicateurs de suivi des actions

Élaborer des rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires :

- Réaliser des bilans statistiques sur les accidents et les maladies professionnelles
- Participer à l'élaboration du rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Élaborer des tableaux de bord de suivi des actions de prévention
- Veiller à la bonne tenue des documents réglementaires
- Exploiter les observations du registre de santé et de sécurité au travail

Informier, sensibiliser et former à la santé et sécurité au travail :

- Contribuer à l'élaboration d'un plan de formation en santé et sécurité au travail
- Concevoir des outils spécifiques d'information pour sensibiliser les agents à une réglementation, un dispositif de santé et de sécurité au travail
- Concevoir, animer et évaluer des actions d'information et de sensibilisation
- Participer et/ou animer les réunions (CHSCT, etc.)
- Assurer des formations dans le domaine de la sécurité.
- Aider les Correspondants Sécurité Incendie à la réalisation des exercices d'évacuation incendie.

Activités annexes :

- Proposer une organisation des secours internes
- Assurer la mise en place et le suivi de marchés publics dont les EPI.
- Participer à la gestion des EPI

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- catégorie B – Filières technique et administrative
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement, ou à défaut CDD de 3 ans

◆ PRÉREQUIS

- Formation « Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement de travail » ou similaire souhaitée
- Connaissances en ergonomie souhaitées
- une expérience sur un poste similaire sera un plus avec notamment la réalisation de formations
- Permis B obligatoire

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaires de bureau, irréguliers en fonction des réunions et des déplacements
- Nombreux déplacements sur les différents sites du Conseil Départemental

◆ SÉCURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Respect des règles d'hygiène et des consignes de sécurité
- Port d'Équipements de Protection Individuel (mis à disposition par la collectivité)
- Possibilité d'intervention en milieux insalubres et à risques

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆ COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Travail en binôme (2 conseillers prévention) et au sein d'une équipe pluridisciplinaire (médecin de prévention, infirmière, assistante sociale, RH, ...)
- Travail sur informatique (maîtrise des logiciels de base Word, Excel, Outlook, PowerPoint)

◆ QUALITÉS

- Capacité d'écoute, d'animation et de dialogue
- Disponibilité, autonomie
- Discrétion
- Respect de la réglementation
- Impartialité

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale (chèques vacances, participation à la restauration, à la prévoyance...)
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel

Nota Benné :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.**

Le Département du Jura collecte et exploite des données personnelles vous concernant. La finalité est le traitement de votre candidature. Votre CV et votre lettre de motivation ne sont traités que par les agents habilités du fait de leur mission « recrutement ». Vos données seront conservées selon les prescriptions du code du patrimoine et des Archives départementales du Jura. Vous disposez d'un droit d'accès, d'information et de rectification à l'égard de vos données que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : donnees@jura.fr